

Les limites des libertés et de la propriété en Islam

<"xml encoding="UTF-8?>

Dans le système islamique, les libertés et la propriété sont limitées. Dans le Coran, Dieu s'adresse aux sociétés et aux peuples, parle de leur vie et de leur mort, et de la bonne direction ou de l'égarement des sociétés.

Cependant l'individu n'est pas perdu dans le groupe et ils ont tous les deux une réalité et une identité dont il faut tenir compte. Ce qui compte dans la société, ce sont l'identité, la personnalité,



Les limites des libertés et de la propriété en Islam

.les sentiments et la volonté des gens

Est-ce que les êtres humains ont une identité et une personnalité indépendantes de leur société ?

Est-ce que les gens ne sont pas influencés par les gens qui dirigent leur société ?
Est-ce que chaque être humain vit dans un monde indépendant ou est influencé par l'esprit qui règne dans la société ?

Est-il vrai que la société a des objectifs et des sentiments auxquels personne ne peut échapper ?

L'expérience montre que cela est vrai mais l'Islam considère que cet état d'esprit ne fait pas disparaître les individualités et il se peut même et cela est arrivé, qu'une personnalité forte et influente, réussisse à transformer sa société

Le Coran considère que ces deux identités existent mais qu'elles peuvent exercer une influence bilatérale. Une personne dans un milieu religieux, aura du mal à adopter des comportements anti religieux, de même une personne croyante dans un milieu corrompu, aura le sentiment que sa religion est en danger. En Iran, nous avons vu comment l'imam Khomeiny a réussi à influencer sa société et à attirer les jeunes vers l'Islam

:Le Coran au verset 38 de la sourate Modasser, dit

أَلَّا تَرْزُّ وَازِرَةٌ وِزْرٌ أُخْرَى:

.Qu'aucune [âme] ne portera le fardeau (le péché) d'autrui

Ce verset signifie que personne ne pourra accuser sa société des péchés qu'il a commis. De même selon le verset 13 de la sourate Esra', personne ne pourra reporter la responsabilité de :ses fautes sur autrui

وَكُلَّ إِنْسَانٍ أَلْزَمَنَاهُ طَآئِرَهُ فِي غُنْقِهِ وَنُخْرِجُ لَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ كِتَابًا يَلْقَاهُ مَنْشُورًا

Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son œuvre. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé.

:Le Coran précise aussi cette question aux versets 39 et 40 de la sourate Najm

وَأَنَّ لَيْسَ لِلنَّاسِ إِلَّا مَا سَعَى

et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit] de ses efforts .(et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement

إِنَّا أَنْزَلْنَا عَلَيْنَا الْكِتَابَ لِلنَّاسِ بِالْحَقِّ فَمَنِ اهْتَدَى فَلِنَفْسِهِ وَمَنْ ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضْلُلُ عَلَيْهَا وَمَا أَنْتَ عَلَيْهِم بِوَكِيلٍ

Nous t'avons fait descendre le Livre, pour les hommes, en toute vérité. Quiconque se guide [le fait] pour son propre bien; et quiconque s'égare, s'égare à son détriment. Tu n'es nullement responsable [de leurs propres affaires] ; indique que le Prophète(SAWA) n'est pas responsable des péchés des gens. Cet ensemble de versets montre bien l'importance de l'individu et complète les autres versets sur l'importance de la société où Dieu s'adresse aux peuples et aux sociétés comme au verset 134 de la sourate Baghare

تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبْتُمْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْأَلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ

Voilà une génération bel et bien révolue. A elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez .acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient

ou le verset 28 de la sourate Jasiat qui annonce que chaque peuple aura la récompense de ses .efforts

وَتَرَى كُلَّ أُمَّةٍ جَاتِيهِ كُلُّ أُمَّةٍ تُدْعَى إِلَى كِتَابِهَا الْيَوْمَ تُجْزَوْنَ مَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ

Et tu verras chaque communauté agenouillée. Chaque communauté sera appelée vers son livre. On vous rétribuera aujourd'hui selon ce que vous œuvriez.
:le verset 108 de la sourate An'am

وَلَا تَسْبِيوا الَّذِينَ يَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ فَيَسْبِبُوا اللَّهَ عَذْوًا بِغَيْرِ عِلْمٍ كَذَلِكَ زَيَّنَا لِكُلِّ أُمَّةٍ عَمَلَهُمْ ثُمَّ إِلَى رَبِّهِم مَرْجِعُهُمْ فَيُبَيِّنُهُم بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ

N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent, en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient Allah, dans leur ignorance. De même, Nous avons enjolivé (aux yeux) de chaque communauté sa propre action. Ensuite, c'est vers leur Seigneur que sera leur retour; et Il les informera de ce qu'ils œuvraient.

Et le verset 34 de la sourate A'raf

يَا بَنِي آدَمَ إِنَّمَا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِّنْكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي فَمَنِ اتَّقَى وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزُنُونَ

Ô enfants d'Adam ! Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront .point affligés

Les sociétés et les individus sont donc considérés dans le Coran, comme responsables de .leurs actes, et chaque individu est libre de choisir de suivre ou de ne pas suivre sa société

Le verset 105 de la sourate Ma'edeh estime que l'individu est responsable du contrôle de ses :actes et de son âme

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا عَلَيْكُمْ أَنْفُسَكُمْ لَا يَضُرُّكُمْ مَّنْ صَلَّ إِذَا اهْتَدَيْتُمْ إِلَى اللَّهِ مَرْجِعُكُمْ جَمِيعاً فَيَنَبِّئُكُمْ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ:

Ô les croyants ! Vous êtes responsables de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous avez pris la bonne voie. C'est vers Allah que vous retournerez tous; alors Il vous .informera de ce que vous faisiez

S'adresser à un interlocuteur exige l'existence de celui-ci, et la possibilité dans le cas d'une société qui avance à sa perte, d'avoir des individus qui se distinguent du mouvement général et se dirigent eux, dans la bonne direction. Le fait que le Coran s'adresse ainsi à la fois aux peuples et aux individus, montrent qu'il existe une indépendance entre les deux identités

Dans le cas où l'intérêt de la société est en jeu, les intérêts individuels n'ont aucune place. Quand nous parlons de liberté, contrairement à ce qui se passe dans les systèmes socialistes, cette liberté existe de façon réelle mais n'est pas infinie et est limitée par les intérêts généraux de la société

Quand nous parlons de propriété, nous reconnaissons une véritable propriété individuelle car tout individu a le droit de profiter de cette liberté et de ses droits individuels, mais la propriété est limitée dans le cadre des intérêts généraux de la société et des règles religieuses

Par conséquent, en islam, nous pouvons parler de liberté et de propriété mais limitées en fonction des intérêts de la société", a-t-il dit